

Je peux être là si je veux

Comment renforcer, rôle par rôle, ce que portent déjà ceux qui s'épuisent autour d'une personne impliquée. Pourquoi un cercle de personnes de confiance prend du temps à devenir un cercle de confiance. Et comment le protocole RETO, conçu par le laboratoire d'idées citoyen DEDIÎ, peut aider les petits toits humains à apparaître — en laissant chacun totalement libre.

Plumes libres sur la solidarité

Juin 2026

Élus · Associations · Collectivités territoriales

CC0

SOMMAIRE

I. Ce que vit, en silence, celui qui porte déjà tout
II. Ce qu'un engagement citoyen peut réellement renforcer
III. Pourquoi un cercle prend du temps à devenir un lieu de confiance
IV. Les conditions pour qu'un citoyen devienne volontaire
V. Le moment fragile entre l'émotion et l'engagement

VI. Les cinq rôles, distingués avec précision
VII. Petits toits, grands toits : la place de RETO
VIII. Ce que RETO et le Jardin des Présences permettent
IX. Les risques, nommés sans détour
X. Accepter l'expérimentation, pas le déploiement

PARTIE I

***Ce que vit, en silence,
celui qui porte déjà tout***

QUI PARLE ICI

DEDIÎCI est un laboratoire d'idées citoyen, fondé en Alsace en 2017, qui travaille depuis des années sur une question simple et difficile : comment organiser, autour de chaque personne vulnérable, une solidarité humaine qui tienne dans la durée. Ses travaux ont donné naissance au Code de la Solidarité, à un modèle en cinq rôles pour clarifier qui fait quoi autour d'une personne impliquée, et au protocole RETO, dont ce texte explore les usages possibles pour un choc d'engagement citoyen.

Il y a une scène qui se répète, presque identique, dans des milliers de foyers. Une mère de 68 ans accompagne son fils de 40 ans, lourdement handicapé — la personne impliquée, au centre de toute la situation. Depuis vingt ans, elle est tout à la fois : celle qui le défend devant les institutions quand une décision la révolte, celle qui organise concrètement le suivi de sa situation — chercher les bonnes réponses, les négocier, les ajuster, relier les acteurs entre eux — et celle qui, très souvent, accomplit elle-même des gestes concrets de compensation qui devraient relever d'intervenants formés : un soin, un transport, une présence du soir.

Dans le vocabulaire de DEDIÎCI, elle tient à elle seule une part du rôle rouge — défenseure et protectrice, celle qui veille aux droits et à la sécurité de son fils. Elle tient une part du rôle vert — celle qui s'occupe de la situation, qui recherche, négocie et ajuste les réponses nécessaires. Et, par défaut, elle assume aussi des tâches concrètes qui

relèveraient normalement du rôle noir — les interventions de compensation, les soins, les présences matérielles — faute de personnes disponibles pour les tenir à sa place.

Personne ne lui a demandé si elle voulait cumuler ainsi plusieurs rôles. Elle les a hérités, l'un après l'autre, par défaut, parce qu'il n'existait personne d'autre pour les tenir. C'est cette accumulation silencieuse, et non un événement précis, qui produit l'épuisement le plus profond.

Ce que cette scène révèle est essentiel pour qui veut organiser un véritable engagement citoyen autour des personnes impliquées. Le problème n'est presque jamais l'absence totale de prise en charge. Le problème est la **concentration excessive de rôles différents sur une seule personne**, qui n'a jamais choisi cette concentration et qui ne sait pas comment, ni à qui, en partager une part.

Toute politique d'engagement citoyen qui ignore cette réalité — qui se contente d'aller "chercher de nouveaux bénévoles" sans se demander comment ils viendront s'articuler avec ce que portent déjà les proches en place — manquera sa cible. Elle ajoutera des personnes sans alléger la charge réelle. Elle créera de la générosité en surplus, sans soulager celle qui existe déjà et qui s'épuise.

• • •

PARTIE II

Ce qu'un engagement citoyen peut réellement renforcer

Renforcer ne veut pas dire remplacer. Cela veut dire permettre à un rôle affaibli, ou trop concentré, de retrouver de la solidité — soit parce qu'une personne supplémentaire vient en partager une part, soit parce qu'une intervention concrète, jusque-là assumée seule par la mère, peut désormais être tenue par quelqu'un d'autre, sous un cadre clair.

Concrètement, cela peut vouloir dire plusieurs choses très différentes selon les situations.

Cela peut vouloir dire qu'un voisin, formé et reconnu, vienne apporter une présence concrète — accompagner le fils à certains rendez-vous, assurer une visite régulière. Cette présence relève d'abord du rôle noir, celui des interventions concrètes de compensation. Elle peut, avec le temps, la légitimité et la continuité nécessaires, contribuer aussi au rôle vert — si cette personne participe réellement au suivi actif de la situation : comprendre ce qui manque, relier les acteurs, signaler une rupture, aider à ajuster une réponse.

Cela peut vouloir dire qu'un ancien professionnel à la retraite, qui connaît bien le secteur, accepte de rejoindre le rôle rouge comme second défenseur — non pas pour remplacer la mère, mais pour qu'elle ne soit plus seule à porter les batailles de protection, et pour que cette défense survive le jour où elle ne le pourra plus.

Il ne s'agit pas de remplir des rôles vacants. Il s'agit de permettre à des rôles déjà tenus, mais tenus seul et de façon trop concentrée, de retrouver de la solidité par un partage prudent.

Cette distinction change radicalement la façon de communiquer auprès des citoyens. On ne dit plus : "il manque des bénévoles pour telle mission." On dit : "il existe, près de chez vous, des personnes qui portent seules des responsabilités multiples qu'elles pourraient partager si quelqu'un, en confiance, acceptait d'en prendre une part."

Des ententes locales, dans un cadre principal commun

Ce partage ne peut jamais être décrété depuis un bureau, mais il ne relève pas non plus d'un bricolage sans repère. DEDICI propose un cadre principal clair : écouter la personne impliquée, la défendre, s'occuper de sa situation, ajuster les compensations nécessaires, et obtenir le soutien des institutions. À l'intérieur de ce cadre, il s'agit de construire des ententes locales vivantes, adaptées aux personnes et aux territoires — qui fait quoi, jusqu'où, avec quelle fréquence, sous quelle forme de coordination. Ces ententes restent à

inventer, situation par situation, mais elles ne partent jamais de rien : elles s'appuient sur des principes communs et des rôles clairement distingués.

• • •

PARTIE III

Pourquoi un cercle prend du temps à devenir un lieu de confiance

Il faut le dire avec une absolue franchise, parce que c'est la condition de toute crédibilité : **faire apparaître autour d'une personne impliquée un cercle de personnes de confiance n'est pas une opération logistique qu'on accélère avec un meilleur outil numérique.** C'est une construction humaine qui demande du temps, du calme, et une réassurance mutuelle qui ne se précipite pas.

UNE DISTINCTION À COMPRENDRE AVANT D'ALLER PLUS LOIN

Le **cercle de personnes de confiance** est la réalité humaine concrète qui existe, ou qu'on cherche à faire exister, autour de la personne impliquée. Il est composé de personnes physiques qui comptent réellement pour elle — des proches, des personnes reconnues, parfois des bénévoles engagés durablement.

Ce cercle de personnes de confiance sert de **cercle de confiance** lorsqu'il devient un espace intime, protégé, régulier et suffisamment sûr pour permettre à la personne impliquée de dire, d'être comprise, d'être défendue, d'être accompagnée, et de participer autant que possible à ce qui la concerne.

Le cercle de personnes de confiance est donc la forme humaine. Le cercle de confiance est la fonction intime et qualitative que cette forme peut remplir lorsqu'elle fonctionne vraiment. On peut avoir

un cercle constitué — des personnes présentes, organisées — sans qu'il atteigne encore cette qualité de confiance. C'est précisément ce passage, de la forme à la fonction, qui demande du temps.

La confiance que la mère de notre exemple devra accorder à ce voisin, à cet ancien professionnel, ne se décrète pas le jour de la première rencontre. Elle se construit par petites touches : une première conversation où l'on se jauge mutuellement, une présence ponctuelle qui se passe bien, puis une autre, jusqu'à ce que quelque chose — une fiabilité éprouvée dans la durée — fasse basculer la relation d'une politesse prudente vers une confiance réelle.

« Nous avons beau dessiner les plus beaux organigrammes de la solidarité, conceptualiser les meilleures organisations d'accompagnement, il reste que tout repose, au final, sur une denrée rare et fragile : la confiance entre êtres humains. »

DEDIÎI — "Le plus difficile", dedici.org

Ce même texte de DEDIÎI parle d'une "alchimie fragile mais puissante". C'est l'expression la plus juste. La confiance ne se fabrique pas en série, ne se décrète pas par voie hiérarchique, ne s'achète pas avec un budget. Elle se tisse, grain par grain. Et elle peut se briser d'un coup, sur un malentendu, une absence au mauvais moment.

Toute politique publique qui voudrait accélérer artificiellement ce processus — en imposant des mises en relation rapides, en fixant des objectifs chiffrés de "cercles constitués" dans des délais courts — commettrait une erreur grave. Elle produirait des cercles de façade, présents sur le papier, mais incapables de devenir de vrais lieux de confiance.

Les conditions pour qu'un citoyen devienne volontaire

Un citoyen ne devient pas volontaire uniquement parce qu'il a du temps. Il devient volontaire lorsqu'il trouve une place libre, claire, utile, reconnue et soutenue dans une situation humaine où sa présence peut réellement compter.

Un citoyen devient volontaire quand il sent qu'il peut être utile en restant totalement libre.

Un faisceau de conditions, souvent invisibles dans les politiques de mobilisation, doit être réuni pour que cet engagement naisse et se maintienne.

Les conditions de base

<i>Disponibilité</i>	Un peu de temps, même modeste, même irrégulier, mais réel. Sans temps disponible, l'engagement reste une intention.
<i>Capacité</i>	Pas nécessairement professionnelle. Une capacité d'écoute, de présence, de déplacement, de relation, de vigilance, ou simplement de fidélité humaine.
<i>Moralité</i>	Une droiture minimale : ne pas profiter, ne pas manipuler, ne pas dominer, ne pas se servir de la vulnérabilité d'autrui pour obtenir une reconnaissance personnelle.

<i>Motivation</i>	Une histoire personnelle, une expérience familiale, une conviction citoyenne, une révolte devant l'abandon, ou un sentiment de responsabilité humaine.
<i>Mission</i>	Une personne ne peut pas durablement s'engager dans le flou. Elle doit comprendre ce qui est attendu d'elle.
<i>Intérêt</i>	Au sens noble — moral, spirituel, civique, relationnel. Le volontaire doit sentir que son engagement a du sens aussi pour lui.

Les conditions souvent oubliées — celles qui font toute la différence

<i>Rencontre</i>	On ne s'engage pas pour une cause abstraite. On s'engage parce qu'une situation humaine devient visible et touche quelque chose en nous.
<i>Place claire</i>	Savoir où l'on se situe, dans quel rôle, à quelle place exacte dans le cercle qui entoure la personne impliquée.
<i>Légitimité</i>	Beaucoup de citoyens n'osent pas aider parce qu'ils ne savent pas s'ils ont le droit d'être là. Ils craignent d'être intrusifs.
<i>Consentement</i>	La solidarité ne s'impose pas à la personne impliquée. Le volontaire ne vient pas "prendre en charge" — il vient prendre une place respectée.
<i>Cadre éthique</i>	Confidentialité, respect, non-emprise, non-substitution, prudence, fidélité, capacité à alerter, refus de décider seul.

Formation légère	Pas besoin de devenir professionnel — mais comprendre les rôles, les signaux d'alerte, les relais possibles.
Soutien	Un volontaire isolé peut s'épuiser, se tromper, se décourager. Il doit pouvoir être soutenu par une cellule, un référent.
Limites	Le volontaire doit pouvoir dire ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire.
Reconnaissance	Symbolique, humaine, sociale ou institutionnelle. Sentir que sa présence compte et est respectée.
Sécurité	Pour la personne impliquée, mais aussi pour le volontaire, qui ne doit pas être abandonné seul face à une situation lourde.
Appartenance	Le volontaire participe à une chaîne de solidarité, une communauté de vigilance — il n'est pas un individu isolé.
Liberté	Pouvoir entrer librement, ajuster son engagement, et si nécessaire se retirer proprement.
Continuité	Transformer des présences possibles en solidarités qui tiennent dans le temps.

CE QUE CONFIRME LA RECHERCHE ACADÉMIQUE

Les enquêtes menées par Jean-Michel Peter et Roger Sue (CERLIS-CNRS, Université Paris Descartes), auprès de plus de 2 400 bénévoles, identifient des freins précis : la peur de "ne pas être au niveau", et la crainte — particulièrement chez les bénévoles plus âgés — de "se laisser submerger par des pesanteurs et une organisation trop lourdes".

Le CCFD-Terre Solidaire, s'inspirant de la pédagogie de Paulo Freire, structure l'accompagnement de ses bénévoles en trois temps : déclencher la prise de conscience, comprendre la réalité, puis seulement agir.

• • •

PARTIE V

Le moment fragile entre l'émotion et l'engagement

Il existe un instant très bref et très fragile où un citoyen, touché par une situation, se dit : "je pourrais peut-être aider." Cet élan disparaît presque toujours, parce qu'il n'existe aucun chemin simple pour le déposer.

Le citoyen ne sait pas où s'adresser, ce qu'on attendra de lui. Il a peur d'être engagé trop vite, jugé s'il ne peut pas tenir, happé par une situation trop lourde. Il veut rester libre.

Ce qu'il ne faut jamais dire en premier : "Nous cherchons des bénévoles." Cette phrase, si elle ouvre la communication, est trop brutale. Elle donne l'impression d'un recrutement, d'une obligation future.

« Si quelque chose en vous répond à cet appel, vous pouvez laisser une trace. Cette trace ne vous enferme dans rien. Elle permet seulement de ne pas perdre votre élan. »

Une trace n'est pas une promesse. C'est par ce mot simple que la solidarité peut commencer.

• • •

PARTIE VI

Les cinq rôles, distingués avec précision

L'association DEDIÎ a formalisé, à travers son modèle de la "triade d'autodétermination" et du méta-processus principal, une architecture en cinq rôles. La précision de ces rôles n'est pas un détail théorique : elle conditionne la justesse de toute action de soutien.

Rôle	Fonction exacte	Ce qu'il n'est pas
Rôle 1 — bleu	La personne impliquée elle-même : à écouter, comprendre, respecter dans son autodétermination et son pouvoir d'agir	Un simple bénéficiaire passif
Rôle 2 — rouge	Les défenseurs et protecteurs : ils veillent aux droits, aux intérêts, à la sécurité, à la continuité de la défense	Pas un rôle de gestion ou d'arbitrage administratif
Rôle 3 — vert	Ceux qui s'occupent de la situation : ils recherchent, organisent, négocient, relient, ajustent et suivent les réponses	Pas une simple aide ponctuelle ni une "gestion de cas"
Rôle 4 — noir	Les intervenants concrets de compensation : soins, aides, prestations, accompagnements, présences, services	Pas un rôle de décision ou de pilotage de la situation
Rôle 5 — jaune	Les institutions : lois, cadres, moyens, structures, soutiens organisés — elles reconnaissent et sécurisent	Elles ne tiennent jamais le cercle de personnes de confiance à la place des personnes

Ce tableau dit l'essentiel : une même personne — comme la mère de notre exemple — peut tenir plusieurs rôles à la fois, par défaut. Mais les rôles eux-mêmes ne doivent jamais être confondus. Décider, trancher, défendre relève des rôles rouge et vert. Apporter une aide concrète, un soin, une présence relève du rôle noir. Ce n'est pas la même chose, et le confondre affaiblirait toute la cohérence de l'accompagnement.

CE QUE CELA SUPPOSE CONCRÈTEMENT, SITUATION PAR SITUATION

Une entente locale doit préciser : quel rôle exact est partagé, quelle part de ce rôle, à quelle fréquence, sous quelle forme de communication entre les personnes concernées, avec quel droit de retrait pour chacune. Ces ententes se construisent au cas par cas, par les personnes elles-mêmes, dans le cadre principal commun que propose DEDIÎ — jamais par l'application mécanique d'un protocole rigide, mais jamais non plus sans repère.

. . .

PARTIE VII

Petits toits, grands toits : la place de RETO

Pour situer correctement ce que RETO peut apporter, il faut comprendre la distinction que DEDIÎ établit entre deux niveaux complémentaires.

Le petit toit

L'environnement humain de proximité autour de la personne impliquée. Les personnes physiques, les relations de

Le grand toit

Les institutions, les cadres, les lois, les services, les moyens, les structures publiques ou associatives.

confiance, les proches, les
présences durables.

C'est le cercle de personnes de
confiance, qui peut devenir,
lorsqu'il fonctionne bien, un
cercle de confiance.

Son rôle n'est pas de fabriquer
le petit toit à sa place, mais de le
reconnaître, le soutenir, le
protéger et le sécuriser, sans
jamais l'absorber.

RETO se situe précisément à l'articulation de ces deux niveaux — comme un outil au service du petit toit, jamais comme un substitut au grand toit, et jamais non plus comme un dispositif qui viendrait fabriquer artificiellement le petit toit à la place des personnes.

*RETO peut aider à faire apparaître des
présences possibles au service des petits
toits. Il ne remplace pas les institutions et
ne constitue pas un dispositif
administratif supplémentaire.*

• • •

PARTIE VIII

Ce que RETO et le Jardin des Présences permettent

Le protocole RETO peut être compris comme un protocole de trace, de lien et de référencement. Son intérêt principal est de permettre à une personne de manifester une présence possible en restant totalement libre — et sans, à lui seul, organiser quoi que ce soit.

RETO ne fabrique pas des bénévoles et ne remplit pas des cases. Il rend repérables des présences libres, en laissant chacun totalement libre, afin qu'une mise en relation prudente devienne possible plus tard.

Comment cela se déroule concrètement — quatre actes distincts

Imaginons une personne, seule chez elle. Rien ne l'oblige à se déclarer publiquement. Elle est simplement mise en situation de pouvoir, si elle le souhaite, décliner ce qu'elle sait faire — sans que personne d'autre ne sache même que cette démarche a eu lieu. Le parcours se déroule ensuite en quatre actes séparés, chacun à la seule initiative de la personne.

Premier acte — la fabrication du document. Avec l'aide d'une intelligence artificielle, sous alias, la personne formule ce qu'elle pourrait apporter, dans quelles limites, sous quelles conditions. L'IA l'aide à mettre en forme cette intention selon des critères clairs de qualité et de sincérité. De ce dialogue naît un fichier autonome. Cette opération s'arrête là : un document existe, qui n'appartient encore qu'à elle.

Deuxième acte — le dépôt. C'est une opération entièrement indépendante de la première. La personne choisit, ou non, de déposer ce fichier sur internet — où elle veut, sur l'hébergement de son choix. Personne ne le fait à sa place. Si elle ne dépose rien, le document reste chez elle, et rien d'autre ne se passe.

Troisième acte — le référencement. C'est encore une opération séparée, et c'est un acte volontaire de la personne elle-même : elle signale son fichier déposé à un dispositif de référencement. Personne ne référence à sa place. Une vérification de recevabilité s'applique, puis le lien rejoint un registre ouvert. Cet acte terminé, rien d'autre n'est requis d'elle.

Quatrième acte — la recherche, de l'autre côté. Des personnes ou des structures qui cherchent des ressources disposent, elles aussi, de leur propre intelligence artificielle.

Cette IA explore les fichiers référencés et tente des rapprochements avec les besoins identifiés. L'alias posé dès le premier acte demeure : personne ne se dévoile. Si un rapprochement semble pertinent, un dialogue prudent peut s'ouvrir — toujours sous couvert de l'anonymat initial, et toujours réversible.

Ces quatre actes ne forment jamais un engrenage automatique. Chacun peut s'arrêter à tout moment, à l'initiative de la personne concernée. C'est cette indépendance des étapes, et non un mécanisme continu, qui garantit que personne n'est rendu disponible de force.

Le dispositif technique qui porte cette architecture s'appelle, dans les travaux de développement, le "Jardin des Présences".

LES CINQ ÉTAPES, TELLES QUE LE RÉCIT CI-DESSUS LES A MONTRÉES

- | | |
|-------------------------------|--|
| 1. Le dialogue | Seule chez elle, la personne dialogue en toute intimité avec une intelligence artificielle qui l'aide à clarifier ce qu'elle peut offrir et ses limites. |
| 2. Le document | Un document anonymisé naît de ce dialogue. Il reste d'abord chez elle, sous sa seule maîtrise. |
| 3. Le dépôt | Si elle le souhaite, elle dépose elle-même ce document où elle veut sur internet — un espace qu'elle choisit et contrôle. |
| 4. Le signalement | Elle peut alors signaler elle-même ce lien à un registre. Une IA paramétrée vérifie la recevabilité du contenu avant inscription. |
| 5. La mise en relation | Des personnes qui cherchent des ressources explorent le registre via une IA, qui peut, en préservant l'anonymat, ouvrir un dialogue prudent. |

RETO ne crée donc pas automatiquement des cercles autour des personnes impliquées. Il ne décide pas qui doit entrer dans un cercle et ne qualifie pas seul la légitimité d'une personne. La constitution réelle d'un cercle de personnes de confiance, capable de devenir

un cercle de confiance, demande ensuite un travail humain, éthique, local, progressif et accompagné — RETO n'en est que l'amont.

CE QUE DIT LE FONDEMENT PHILOSOPHIQUE DU DISPOSITIF

La solidarité ne repose pas uniquement sur des dispositifs, mais sur des présences humaines. Une contribution peut être simple, modeste, régulière, ponctuelle, technique ou relationnelle. Toutes ont une valeur.

Une personne ayant connu la vulnérabilité peut elle-même offrir compréhension, expérience, empathie, lucidité — la fragilité peut devenir une ressource.

Le profil n'est pas une mise en avant. La sincérité prime sur l'ambition. La discrétion est une force, et la prudence n'est pas une restriction — elle garantit la pérennité et la sécurité de l'ensemble.

Le profil n'engage pas contractuellement. Il décrit une disponibilité possible. La liberté de s'engager doit rester intacte, du premier au dernier instant.

• • •

PARTIE IX

Les risques, nommés sans détour

Le risque de perdre sa liberté en cours de route. Le registre RETO ne rend personne disponible de force — il rend certaines traces trouvables. Le passage de la trace à l'engagement réel doit rester médié, consenti, protégé et réversible. Le volontaire ne remplace jamais les institutions ; les grands toits doivent soutenir le petit toit, sans jamais s'en servir pour excuser leurs propres manques.

Le risque d'intrusion. Une personne ne peut pas entrer directement dans l'intimité de la personne impliquée au seul motif qu'elle s'est déclarée. La trace n'est qu'un premier geste — le passage à la relation demande toujours un cadre, un consentement, une médiation.

Le risque d'emprise. Toute relation asymétrique peut produire de l'emprise. Il faut des règles de vigilance, des tiers, des espaces de signalement, des regards croisés.

Le risque d'épuisement. Un volontaire peut vouloir trop bien faire. Le dispositif doit le protéger de sa propre générosité — limites claires, soutien réel, droit explicite de se retirer.

Le risque de confusion des rôles. Le volontaire ne doit pas devenir professionnel sans cadre, ni décideur sans légitimité. La clarté des cinq rôles est précisément ce qui prévient cette confusion.

« Le cœur de DEDIÎI, c'est l'idée d'un cercle de confiance. Ce n'est pas une foule. C'est un petit nombre de personnes, choisies et reliées entre elles, qui acceptent d'être là, de se parler, de se relayer. »

DEDIÎI — Archives Intelligence Collective, dedici.org

• • •

PARTIE X

Accepter l'expérimentation, pas le déploiement

Il faut le dire avec une honnêteté complète : il n'existe pas, aujourd'hui, de dispositif clé en main qu'on pourrait déployer tel quel sur un territoire et qui produirait, à coup sûr, des cercles de confiance fonctionnels. Ce que ce texte propose n'est pas une solution. C'est une direction, et une invitation à l'expérimentation prudente.

1 Accepter de ne pas tout maîtriser à l'avance

Les ententes locales de partage des rôles s'inventeront au fur et à mesure, dans le cadre principiel commun — sans recette unique applicable partout.

2 Accepter des résultats lents et modestes

La réussite ne se mesure pas en volume de traces déposées, mais en qualité et en durabilité des cercles de confiance effectivement constitués.

3 Financer une fonction humaine de discernement

Une cellule formée à la prudence et à l'éthique de ce travail, capable de lire les traces, d'accompagner les rencontres, sans jamais forcer une mise en relation.

4 Articuler avec les cadres de financement existants

Conventions Territoriales Globales, Service Public Départemental de l'Autonomie, stratégies territoriales — ces grands toits peuvent porter une telle expérimentation dès maintenant.

5 Documenter honnêtement ce qui fonctionne et ce qui échoue

Cette documentation honnête vaut davantage, pour les territoires suivants, qu'un rapport de réussite enjolivé.

Ce que cette note propose, au fond, n'est pas un dispositif parmi d'autres. C'est un changement de regard : cesser de présenter les rôles de la solidarité comme des cases vides à remplir, et accepter de voir, d'abord, ce que des personnes portent déjà, seules, depuis trop longtemps — pour permettre, ensuite, patiemment, qu'une part de ce poids puisse être partagée, dans le respect des rôles, du cercle de personnes de confiance, et de la lenteur que demande toute confiance réelle.

Je peux être là si je veux.

C'est à partir de cette phrase simple, et de la confiance lente qu'elle suppose, qu'un territoire peut véritablement entendre ses propres réserves d'humanité — et qu'un choc d'engagement, loin de l'ordre ou de la culpabilité, peut commencer à prendre racine.

Sources

DEDIÎ — "Le plus difficile", "Institutionnaliser", "L'incontournable Triade d'Autodétermination", "Les cinq principes de la pensée DEDIÎ", archives Défenseur Ultime et Intelligence Collective (dedici.org) · Corpus CC0 complet : collections.dedici.org · Protocole RETO, DOI 10.5281/zenodo.18667410.

Travaux de développement RETO et "Le Jardin des Présences" — cadrage du développement, fondement philosophique de la contribution solidaire, principes en cinq points (documents de travail, février-mai 2026).

Peter, J.-M. et Sue, R. — Enquêtes CERLIS-CNRS sur l'engagement bénévole, Université Paris Descartes · CCFD-Terre Solidaire — méthode Paulo Freire.

Cette note s'appuie sur le corpus ouvert DEDIÎ et sur les travaux préparatoires autour de RETO. Elle ne vaut pas position institutionnelle officielle de DEDIÎ, sauf validation explicite ultérieure. Elle constitue une proposition de travail, destinée à être discutée, corrigée et enrichie.

Statut — Note de fond indépendante. Document libre de droit · CC0.

journalistes.dedici.org — Plumes libres sur la solidarité Juin 2026 · CC0 · dedici.org